

Paris, le 13 octobre 2016

Association Carton Rouge / Josette Veyssière
8 rue des Tourelles
75020 Paris

Mesdames et Messieurs,

Vous m'avez alertée à propos d'un projet immobilier financier et commercial en lieu et place de l'ancien Rectorat de Paris, situé au 94 avenue Gambetta (75020). Vous suspectez une opération de désamiantage réalisée par l'entreprise TIA qui ne respecterait pas les normes légales en vigueur. Au vu des éléments que vous m'avez transmis, comme par exemple l'absence de protection collective alors même que les ouvriers sont équipés de scaphandres ou encore l'absence de sas de décompression, vos suspicions semblent malheureusement tout à fait convaincantes.

Pour ces raisons, je peux vous assurer de mon soutien et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que la lumière soit faite sur ce projet et que les riverains soient protégés d'une potentielle contamination par l'amiante. Je rappelle enfin que l'amiante fait aujourd'hui 10 morts par jour en France et aura tué, selon les prévisions de l'Institut national de veille sanitaire, 100 000 personnes d'ici à 2025,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

ps : en pièce jointe je vous laisse trouver le rapport du « comité de suivi amiante » que je préside au Sénat.



Aline ARCHIMBAUD
Sénatrice de Seine-Saint-Denis
Vice-présidente de la Commission des Affaires Sociales

